FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2023 – 2024 - BO n°10 du 12.10.23

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGENDA 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Compétitions Seniors 7
- Rugby à X 9
- Ecoles de Rugby 12
- Rugby à 5 13
- Officiels de match 14
- Formation 17

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Affiliations / Mutations 19
- Communication 22

INFORMATIONS GENERALES

- Rugby Santé 25
- Rugby à 7 26
- Coupe du Monde 27

INFORMATIONS FEDERALES

- Oval-e 29
- Certificat médical 31
- Financier 33
- Prévention 34

INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS

- In Memoriam 37
- Collecte caritative 38
- Retransmission film 39
- Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 40
- Soutien aux blessés des armées 41
- Tournois amicaux & stages 42
- Communication 43

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 46

PARTENAIRES 48

CONTACTS 50

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Réunions & Evènements

Du 12 au 18 Octobre

12.10	**Job Dating – Du stade vers l'emploi**	Tremblay en France	09h30 – 16h30
14.10	**Commission Régionale de l'Arbitrage**	LIFR	08h30 – 11h00
14.10	**Séminaire des Comités Départementaux**	LIFR	08h00 – 13h00
14.10	**Village Rugby :** RCA Cergy Pontoise	Place de la Concorde	14h00 – 19h00
15.10	**Village Rugby :** RC Montesson Chatou	Place de la Concorde	14h00 – 18h00
15.10	**XV de France masculin : France / Afrique du Sud**	Stade de France	21h00
16.10	**Pôle Citoyenneté**	LIFR	09h00 – 10h00
16.10	**Commission Ecoles de Rugby**	LIFR	18h30 – 21h00
17.10	**Job Dating – Du stade vers l'emploi**	Mennecy	09h30 – 16h30
17.10	**Equipe Communication & Partenariat**	LIFR	09h00 – 17h00
17.10	**Bureau**	En visio	19h00 – 21h00

Du 19 au 25 Octobre

19.10	**CSE**	LIFR	10h00 – 12h00
19.10	**Job Dating – Du stade vers l'emploi**	Villiers-sur-Marne	09h00 – 16h30
19.10	**Job Dating – Du stade vers l'emploi**	Place de la Concorde	09h00 – 16h30
20.10	**Village Rugby :** Racing 92	Place de la Concorde	14h00 – 19h00
21.10	**XV de France féminin : Nouvelle-Zélande / France**	Wellington	08h00
21.10	**Représentants Fédéraux**	LIFR	09h00 – 12h00
21.10	**Village Rugby :** PUC	Place de la Concorde	14h00 – 19h00
23.10	**Pôle Citoyenneté**	LIFR	09h00 – 10h00
23.10	**Arbitres du département de Paris (75)**	LIFR	19h30 – 22h30
24.10	**Equipe Communication & Partenariat**	LIFR	09h00 – 17h00
24.10	**Pôle Compétition**	LIFR	18h00 – 21h00

Retrouvez l'intégralité des réunions & des évènements de la Ligue dans l'agenda en ligne sur son site.

Accéder à l'agenda

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

1. Règlements Généraux : Rappel de l'article 230 - 2

Comme vous le savez, **les Compétitions M+18 de Régionale 2 et également le Challenge Plus ont débutées ce week-end**.

Nous souhaitons vous alerter une nouvelle fois sur le fait que ce sont deux Compétitions différentes, **et en aucun cas deux Championnats couplés « Réserves / Equipes Unes »**.

Plus concrètement : si une équipe A et une équipe B étaient opposées le même jour, tout d'abord en Loisir +, puis en Régionale 2 (équipes « Une »), ces deux rencontres ne peuvent en aucun cas être considérées comme « couplées » au sens des RG de la FFR et que donc, les dérogations de l'article 230-2 ne s'appliquent pas. Un joueur ne peut donc pas participer aux deux rencontres (même partiellement).

Rappel important : Les dérogations de l'article 230-2 des Règlements Généraux de la FFR s'appliquent uniquement aux Compétitions couplées Régionale 1 / Réserve Régionale 1.

2. Fédérale 2 Féminine : Le règlement de la compétition est en ligne !

Veuillez prendre connaissance du règlement complet de la compétition de Fédérale 2 Féminine. Celui-ci reprend l'articulation de la phase qualificative et dévoile les contours des phases finale & consolantes.

Accéder au règlement

3. Compétitions Masculines +18 : Règlement des Compétitions mis à jour (RAPPEL)

Suite à de minimes modifications et ajustements concernant le nombre d'équipes inscrites au sein des Compétitions M+18 de la LIFR, vous trouverez ci-après le lien vers le Règlement des Compétitions Séniors M+18 de la LIFR à jour pour la saison à venir.

Accéder au règlement

1. Règlement des compétitions jeunes masculines à X : Prenez-en connaissance ! (RAPPEL)

Suite à la fin des inscriptions concernant les compétitions jeunes masculines pour les compétitions à X, **vous trouverez ci-après le lien vers le règlement des compétitions à X de la LIFR.**

À ce stade, bien évidemment :

- N'apparaissent pas les compétitions féminines (les inscriptions courent jusqu'au 16 octobre prochain) ;
- Le règlement des compétitions jeunes masculines à X ne détaille que la phase de brassage et l'articulation des phases qualificatives.
 - En effet, il est impossible à l'heure actuelle de vous présenter les phases finales de ces compétitions, qui est évolutive en fonction des passerelles possibles à la fin de la phase de brassage.

Accéder au règlement

2. Féminines -18 et +18 : Inscrivez-vous aux championnats Réguliers ! (DERNIER RAPPEL)

Pour rappel, la saison se déroulera sur trois temps principaux :

1. Une tournée d'automne en Cross Rugby, sur deux dates.
2. **Le championnat régulier (développé ci-dessous) de novembre à avril.**
3. Une tournée de Printemps exclusivement sous forme de rugby à 7 olympique (grand terrain en mai-juin).

Championnats réguliers :

Suite aux retours salutaires des clubs en fin de saison 2021/22 et aux propositions faites la saison passée par la Ligue, prenant en considération les remarques.
On peut citer ici la différence de niveau et de motivation entre certaines équipes, les difficultés en termes d'effectif pour d'autres, ou encore le caractère très nouveau de l'activité pour certaines

joueuses et équipes. Le pôle Compétitions de la LIFR a donc décidé de reconduire l'offre à deux niveaux concernant la pratique féminine.

- Pour le premier niveau que l'on qualifiera de "Compétition", il n'y aura pas de changement par rapport à la formule proposée la saison passée. C'est à dire un championnat « traditionnel » à X avec une phase qualificative suivie d'une phase finale et d'un titre de champion régional à X. La forme de pratique sera du rugby à X et sa planification sera élaborée en fonction, bien évidemment, du nombre d'équipes inscrites sur environ 10 dates.

- Pour le second niveau nous vous proposons une formule qualifiée de "Challenge Développement" sous forme de tournois en cross rugby sur environ 8 dates :
 - Cette formule ne sera donc pas un championnat à proprement parlé. Elle sera intercalée entre les dates du championnat à X traditionnel afin de permettre à toutes les équipes et toutes les joueuses de trouver une pratique correspondant à des attentes de développement.
 - Sur cette formule, chaque week-end sera indépendant et l'objectif prioritaire sera de jouer, dans un état d'esprit de formation et de convivialité.
 - Une reconnaissance des équipes sur la saison sera organisée sur le modèle du rugby loisir en prenant en compte sur chaque tournoi : fair-play, classement, organisation, réception.
 - Rappel des règles du Cross Rugby, cliquez ici pour en prendre connaissance : il permet de jouer à 7, ou 6, ou même 5 en s'adaptant à l'équipe au plus faible effectif. Il donne donc la possibilité aux clubs de proposer une équipe et une pratique de proximité en évitant des rassemblements à partir de joueuses trop dispersées.

Bien évidemment, l'inscription à l'un ou l'autre des deux niveaux proposés, voire même aux deux, sera faite sur la base du volontariat, et la Ligue laisse chaque club et équipe libre de son choix.

Merci donc de répondre aux différents formulaires ci-dessous avant **le lundi 16 octobre 9h**. Pour rappel donc, merci de nous confirmer votre inscription pour :

- Le Championnat Régional à X
- Le Challenge Développement en Cross Rugby
- Les deux Championnats proposés

S'inscrire en F+18

S'inscrire en F-18

Veuillez trouver également, ci-après, le lien vers le calendrier prévisionnel des compétitions

Accéder au calendrier prévisionnel

Enfin, ce calendrier reste prévisionnel et sera modifié à la marge en fonction des dernières inscriptions. Tout cela impactera l'articulation des différentes poules de ce Championnat. De plus amples informations et précisions sont à venir.

Rassemblements : vous avez jusqu'au 14 octobre pour transmettre vos dossiers (RAPPEL)

En concordance avec les recommandations de la FFR parues dans le cahier des EDR du mois de juillet 2023, la Commission Régionale des Écoles de Rugby a décidé que :

- **Les rencontres sur les dates de phase départementale devront se jouer en nom propre. Les clubs en effectif incomplet devront se faire compléter par des joueurs des autres clubs présents sur le plateau.**

A date, aucun rassemblement EDR n'étant validé (M6 à M14), les clubs ont jusqu'au **14 octobre 2023** pour transmettre leur dossier pour étude constitutive aux référents EDR de leur département, qui transmettront à la Ligue pour validation (le formulaire et la convention sont téléchargeables à partir des boutons ci-dessous).

Formulaire de rassemblement

Convention

Le tableau d'Attributions des Plateaux est disponible !

Suite aux différentes propositions de vos équipes sur le Tableau de Positionnement, régulièrement mis à jour, un Tableau des Attributions a été réalisé.

RAPPEL : Chaque club devait se positionner sur deux dates par catégories qu'il souhaite **engager aux Finales Régionales IDF**.

Si les données présentées concernant votre club ne sont pas bonnes, ou si des modifications sont à prévoir merci de revenir vers nous le plus rapidement possible.

Vous pouvez accéder au Tableau d'Attributions en cliquant sur le lien ci-dessous :

Accédez au Tableau d'Attributions

1. Rapports officiels d'une rencontre des compétitions régionales : Procédure de communication (RAPPEL)

Les officiels de matchs jouent un rôle primordial au bon fonctionnement des activités sportives, réglementaires et disciplinaires de la Fédération Française de Rugby et de la Ligue Régionale. La présente note a pour objectif de vous rappeler la procédure de communication de vos rapports lorsque vous serez désignés sur des rencontres de **compétitions régionales**.

Compétitions	Libellés	Catégorie
Compétitions Séniors Masculines P18 ans	Régionale 1	C
	Réserve Régionale 1	C
	Régionale 2	C
	Régionale 3	C
Compétitions jeunes	Régional 1 U16	C
	Régional 2 U16	C
	Régional 3 U16 *	D
	Régional 1 U19	C
	Régional 2 U19	C
	Régional 3 U19 *	D
Compétition Féminines	Fédérale 2 Féminine	C
	Féminines Régionales à X *	D
	Féminines Régionales à X U18 *	D

* Match sec

Pour ces compétitions, la feuille de match doit être faite **exclusivement** avec l'application « FDM » (Feuille de Match Dématérialisée).

La feuille de match papier et la feuille de table de marque ne peuvent être utilisées que dans les deux cas ci-dessous :

- Problème technique lié à l'outil informatique
- Si un joueur d'un club en présence n'apparaît pas sur la composition d'équipe de la FDMD et que le club possède la carte de qualification du joueur (**éditée le jour du match**) en support papier ou support informatique (téléphone, tablette, ordinateur)

Dans le cas d'une feuille de match papier, s'il y a un Représentant Fédéral désigné sur la rencontre, il doit utiliser le rapport en papier du Représentant Fédéral 3.

Les modèles des rapports à utiliser sont disponibles sur le site de la LIFR.

Accéder aux modèles

Uniquement dans le cas où la feuille de match est réalisée en papier, afin que les scores et les cartons des rencontres puissent être validés, nous demandons impérativement aux officiels de match de :

- Saisir les détails du score sur Oval-e et de télécharger la page « RAPPORT OFFICIEL » de la feuille de match, dès la fin du match et au plus tard le dimanche à 19h30.

- Transmettre par mail, le scan complet de la feuille de match (les 4 pages) à l'adresse : rapport-officiel@idfrugby.fr avant le lundi matin 9h00, où sera indiqué, le cas échéant :

 - Motif pour lequel la feuille de match a été faite en papier
 - Match arrêté, forfait, effectif incomplet, réclamation(s)…
 - Le (les) carton(s) jaune(s) : équipe, nom, prénom et n° de licence
 - Le (les) carton(s) rouge(s) : équipe, nom, prénom, n° de licence et motif(s) – Exemple : Indiscipline, autre motif

- Poster votre rapport officiel dès le lundi matin, à l'adresse suivante :

Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby – 9 Rue Omer Talon 75011 PARIS

Le strict respect de cette procédure de communication est essentiel au bon fonctionnement de nos compétitions. Chaque saison, les Pôles Compétitions de la F.F.R. et de la Ligue Régionale sont contraints de relancer les officiels pour défaut de communication de leurs rapports.

Sachant pouvoir compter sur votre totale implication dans la parfaite application de ces directives, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

2. Fiches de déplacement : Procédure de communication (RAPPEL)

Uniquement pour les compétitions régionales, les officiels de match doivent exclusivement transmettre leur fiche de déplacement dans la semaine qui suit la rencontre par mail à l'adresse : frais-officiels@idfrugby.fr.

3. Réunion de département : programmation d'octobre (MISE A JOUR)

Voici les dates et lieux des prochaines réunions de département. Votre présence est à renseigner exclusivement sur iArbitres. Vous aurez également un questionnaire à remplir.

Accéder à i arbitres

• Département Val d'Oise

Date	13 octobre 2023 à 20h
Date limite de réponse	
Lieu	8 Avenue de la 1ère Armée Française, Montmorency

• Département Yvelines

Date	13 octobre 2023 à 19h15
Date limite de réponse	
Lieu	Palais Omnisports Pierre Duprès, Rue de la Digue, Maisons-Laffite

• Département Essonne

Date	13 octobre 2023 à 19h45
Date limite de réponse	
Lieu	Rue de Chevannes, Ballancourt-sur-Essonne

• Département Hauts de Seine

Date	12 octobre 2023 à 19h30
Date limite de réponse	
Lieu	11 avenue Paul Langevin, Le Plessis-Robinson

• Département Val de Marne

Date	13 octobre 2023 à 20h
Date limite de réponse	
Lieu	51 Rue Victor Hugo, Maisons-Alfort

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Formation

Formations fédérales : Les inscriptions sont toujours ouvertes pour le BF « Rugby à 5 – Niveau 1 »

- Brevet Fédéral **« Rugby à 5 – Niveau 1 »** pour encadrer la pratique du « **Rugby à 5 tous publics »,** publics sportifs ou en prévention primaire : **Inscription avant le 3 novembre 2023**

 Coût : 100 euros si le stagiaire fait un BF « R5 niv 1 »

S'inscrire au BF Rugby à 5

En savoir plus sur les formations de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

1. Refus de mutation d'un(e) licencié(e)

Vous trouverez ci-dessous la procédure de refus d'un(e) licencié(e) dans Oval-e :

- Le club accueillant initialise la demande dans Oval-e, la ou le licencié(e) notifie la demande de démission.
- Le club quitté est alors avisé via Oval-e et peut refuser la mutation demandée avec une explication très succincte.
- Le club demandeur est averti, toujours par Oval-e.
- A réception du refus, le club à l'origine de la demande de mutation qui est en désaccord avec le refus, doit saisir le Conseil Régional de Résolution des Litiges dans un délai de 7 jours ouvrés à l'adresse suivante : litiges@idfrugby.fr avec accusé de réception et de lecture (cf Titre V - Article 14-4 des Règlements Généraux de la FFR, modalités de saisine).

Cette saisine doit être motivée par un argumentaire détaillé.

Cette procédure rentre en application à compter du 16 octobre 2023 et les oppositions à mutation antérieures à ce jour seront traitées par la Commission Régionale de Résolution des Litiges sans saisine des clubs concernés.

2. « Doubles-licences » : Rappel de la règlementation

Vous trouverez ci-dessous un rappel de la règlementation FFR concernant « l'autorisation de pratiquer le rugby dans une seconde association » :

Nombre maximum de joueurs ou joueuses :

- **Rugby compétition :**

En tant que seconde association, un même club ne peut pas accueillir, au sein d'une même classe d'âge, plus de 5 joueurs et plus de 5 joueuses bénéficiant d'une autorisation au titre du présent article. Aux fins d'application de la présente disposition, il est précisé que la compétition « Elite Gaudermen » relève de la classe d'âge « Moins de 15 ans » et la compétition « Elite Alamercery » de la classe d'âge « Moins de 16 ans ».

Dans le cadre de la coopération d'associations, chaque association membre de la coopération peut accueillir au sein d'une même classe d'âge, 5 joueurs et 5 joueuses supplémentaires bénéficiant

d'une autorisation au titre du présent article, sous réserve que ces joueurs et joueuses supplémentaires disposent d'une licence au sein d'une autre association membre de la coopération. Cette disposition s'applique également aux associations ayant constitué une association tierce support d'un groupement professionnel.

Une équipe ne peut pas inscrire, sur une même feuille de match, plus de 5 joueurs(ses) bénéficiant de l'autorisation susvisée (toutes classes d'âge confondues). Toute équipe fautive a match perdu par disqualification.

- **Rugby éducatif :**

En tant que seconde association, un même club ne peut pas concomitamment accueillir plus de 10 licenciés (tous sexes confondus) appartenant aux classes d'âges « moins de 6 ans » à « moins de 14 ans » pour les garçons et **« moins de 6 ans » à « moins de 12 ans » pour les filles**, et bénéficiant d'une autorisation au titre du présent article.

Dans les mêmes classes d'âges, un même club ne peut pas concomitant avoir plus de 10 de ses licenciés (tous sexes confondus) bénéficiant d'une autorisation au titre du présent article.

3. Affiliation des joueurs des classes d'âge « Ecoles de rugby » (RAPPEL)

Les clubs ont reçu une communication concernant les évolutions des obligations médicales lors de la prise d'une licence dans les classes d'âge « Ecoles de rugby ».

Plus concrètement depuis le 19 septembre 2023, il n'est désormais plus nécessaire, pour les joueurs et joueuses évoluant dans ces catégories, de présenter un certificat médical, que ce soit lors de la demande d'une première licence ou d'un renouvellement.

Le questionnaire, disponible sur le logiciel Oval-e, et dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et de la ministre chargée des sports, remplacera donc le certificat médical dès ce jour.

D'un point de vue pratique, **ne pas joindre ce formulaire à la demande de licence** puisqu'il suffira que le demandeur et son représentant légal attestent, par le biais d'une simple case à cocher figurant sur le formulaire, que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

Si ce n'est pas le cas, ils seront tenus de produire un nouveau certificat classique attestant de l'absence de contre-indication du rugby éducatif pour obtenir ou renouveler sa licence, lequel devra être daté de moins de 6 mois au jour de la demande.

Afin que cette transition se passe sereinement, vous trouverez, ci-dessous, d'une part, une annexe vous présentant les évolutions techniques et, d'autre part, la notice de délivrance des licences modifiée.

Annexe : évolutions techniques

Notice de délivrance des licences

4. Plateaux « Ecoles de rugby » saison 2023-2024 (RAPPEL)

Tous participants aux plateaux « Ecoles de rugby » devront avoir **la licence 2023-2024 validée.**

5. Remontées des licences sur « Feuille de Match » (RAPPEL)

Les heures des remontées des licences (après validation via sur Oval-E) sur "Feuille de Match" sont les suivantes :

- du lundi au vendredi : 7h, 13h et 19h ;
- le samedi et dimanche : 9h.

A noter qu'une licence validée après 19h (en semaine) et 9h (le samedi et dimanche), ne remontera que le lendemain sur FDM.

Annuaire des clubs : Trouver un club
Pensez à mettre à jour vos coordonnées sur Oval-e (RAPPEL)

La rubrique « **Trouver un club** » du site de la LIFR **fait office d'annuaire des clubs.** Elle est **en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e**.

ACTION 1 : mettre à jour votre comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Direction » de l'espace « Contact » de la fiche de votre club sur le site de la LIFR.



En dépilant une commission (3), je peux Ajouter une Personne (4) en la recherchant par son Nom et son Prénom (5).
Après avoir compléter les champs obligatoires, je peux valider en cliquant sur OK (6).
Une fois ajoutée, la personne est visible dans la commission (7).



ACTION 2 : mettre à jour les pratiques sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Responsables », de l'espace « Contact » de la fiche votre club sur le site de la LIFR.

Lien vers un tutoriel

ACTION 3 : demander à chaque **membre de votre comité directeur** et aux **responsables de catégorie** d'aller sur Oval-e, sur leur **fiche « licencié »** et de remplir **les champs « téléphone Public**

et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites » au milieu de la fiche « licencié ».



Ce sont ces données qui apparaitront sur le site de la LIFR et de la FFR.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur son site et ceux des Ligues**.

Accéder à la rubrique « Trouver un club »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Rugby Santé

Lancement de l'opération « Octobre Rose » en partenariat avec Eden Park, le jeudi 26 octobre à partir de 19h

Le **jeudi 26 octobre**, à partir de 19 heures, la **boutique historique d'Eden Park,** au 192-194 rue de Courcelles dans le **17ème arrondissement parisien**, ouvre ses portes à la famille du rugby francilien pour le 6ème **évènement « Rugby Santé »** de l'année 2023.

Après la présence de la LIFR et du RC Val de Bièvre aux journées innovation santé à la Cité des Sciences en janvier, la journée annuelle "Rugby Santé" de la LIFR le 13 mai à Montesson, le salon des Maires d'Ile de France le 28 juin et l'exposition photo « rugby pour déborder la maladie » lors de la soirée de clôture de la Coupe du Monde des Parlementaires, le 7 septembre à l'Assemblée Nationale puis du 14 au 22 octobre à la galerie Jean-Pierre Respaut de Suresnes, **Franck Mesnel et ses équipes nous reçoivent pour une soirée « Octobre Rose ».**

Celle-ci sera le coup d'envoi de **deux journées caritatives « LIFR & Rugby Santé »** ; **Eden Park reversera à la LIFR 15% du chiffre d'affaire de la soirée, du vendredi 27 et du samedi 28 octobre** pour nous aider dans le développement des sections Rugby Santé.

Vous ne connaissez pas encore le Rugby Santé ? Nous vous invitons à découvrir le clip promotionnel réalisé en mai dernier par la LIFR, en présence du Président de la FFR, Florian Grill et de la Présidente de l'Assemblée Nationale, Yaël Braun-Pivet.

Regarder le clip

S'inscrire à la soirée avant le vendredi 20 octobre. Cette inscription est indispensable pour pouvoir accéder à la boutique le jour J

Nous serions ravis de vous compter parmi nous et de vous voir anticiper vos cadeaux de noël. N'hésitez pas à diffuser largement cette invitation autour de vous pour que cette opération « Octobre Rose » soit un succès !

Thierry ALLIESSE
Président

Alain TRONQUET
Vice-Président, Partenariat

Pierre SALLENAVE
Vice-Président, Citoyenneté

Audrey BERTHOUMIEU
Médecin, Elue

Séverine DRUART
Elue, Rugby Santé

Sabine LARCHER
Elue, Rugby Santé

Rendez-vous à l'In Extenso Supersevens, le dimanche 22 octobre à Paris La Défense Arena

La LIFR est depuis de nombreuses années investie dans le développement du rugby à 7, répondant au rugby de mouvement qu'elle promeut, soutenue par la Société Générale. Présente aux côtés de la Ligue Nationale de Rugby pour les trois premières éditions de l'In Extenso Supersevens, la LIFR et la LNR renouvellent leur partenariat pour la finale qui aura lieu le dimanche 22 octobre de 10h à 19h à Paris La Défense Arena.

Les équipes de la Tournée de Printemps de l'IDF 7s Open Tour Société Générale 2023, invitées à l'évènement !

Organisée de mai à juin 2023, la Tournée de Printemps de l'IDF 7S Open Tour Société Générale a réuni 87 équipes (40 équipes M16, 40 équipes M19, 7 équipes Féminines M18) sur deux niveaux compétitions. Toutes sont invitées à venir découvrir l'élite du rugby à 7 à l'occasion de la finale de l'In Extenso Supersevens. Pour cela, les responsables d'équipes ont reçu un mail de la part des équipes de la LIFR afin qu'ils puissent se positionner avant le lundi 9 octobre ; tout comme ceux de la tournée d'automne 23/24 pour les féminines.

Les licenciés conviés avec un tarif préférentiel.

Dans le cadre de ce partenariat, les licenciés franciliens bénéficient d'une réduction grâce au code promotionnel : **FINALE7IDF**

1. Rendez-vous sur le site de la LNR
2. Puis, dans l'encart VOTRE CODE, renseignez le code promotionnel **FINALE7IDF** puis cliquez sur VALIDER
3. Vous pouvez désormais sélectionner les places de la catégorie de votre choix puis le TARIF REDUIT 7.

Réserver des places

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Coupe du Monde

Dimanche 22 octobre, venez assister gratuitement à la journée finale de la Coupe Internationale de Rugby Fauteuil à Paris

Vous le savez, la Ligue Ile de France de Rugby est très attachée à promouvoir **un rugby inclusif** dans le cadre duquel s'inscrivent nos actions de développement en faveur du **rugby adapté**, un rugby qui s'adresse aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. **En cliquant ici**, vous pourrez (re)découvrir le film promotionnel réalisé par nos équipes il y a quelques années « **rugby pour déborder le handicap** ».

Il est naturel, pour nous, de vous partager aujourd'hui **l'invitation de France 2023 à venir assister à la journée finale de la Coupe Internationale de Rugby Fauteuil, qui se tiendra à l'Accor Arena à Paris le 22 octobre 2023.** Cette compétition promet d'être un événement sportif exceptionnel mettant en lumière l'incroyable talent des athlètes de rugby fauteuil du monde entier (Australie, Canada, Danemark, Grande Bretagne, France, Japon, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis). C'est une occasion unique de célébrer cette discipline et de montrer notre soutien à notre Equipe de France de Rugby fauteuil.

Au programme :

- 11h : Match 7 – 8
- 13h : Match 5 – 6
- 15h30 : Petite finale
- 17h : Cérémonie de clôture
- 19h : Finale
- 20h30 : Cérémonie de récompenses

France 2023 et la LIFR vous convient gratuitement, en tant que licencié francilien, à cet évènement.

Soyez à nos côtés, à l'Accor Arena, pour promouvoir un rugby pour tous !

Thierry ALLIESSE
Président

Solliciter des invitations
(Cette offre est valable dans la limite des invitations disponibles)

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Attribution du droit G_PRES

Mesdames, Messieurs les Présidents, Cher tous,

La FFR s'est dotée, depuis de nombreuses saisons déjà, d'un logiciel fédéral dénommé Oval-e, lequel est utilisé quotidiennement puisqu'il permet de gérer notamment les associations, les licences, les compétitions ou encore la discipline. Comme vous le savez, l'accès à ces fonctionnalités est conditionné à l'attribution de certains droits, selon les fonctions et le statut de chaque personne.

Dans ce cadre, des droits dits « G_PRES » sont attribués aux Président(e)s des associations affiliées. Ces droits vous permettent notamment d'attribuer d'autres droits aux adhérents de vos clubs ou encore de voter lors des Assemblées Générales de la FFR.

Plusieurs d'entre vous ont interrogé la FFR au sujet de l'attribution de ce droit G_PRES, notamment dans le cadre d'un changement de dirigeants. Vous n'êtes pas sans savoir que la FFR fait preuve d'une très grande vigilance concernant ce droit, afin d'assurer la régularité des opérations institutionnelles dont les scrutins électifs, ainsi que la sécurité de l'accès aux données personnelles.

Dès lors, la FFR part du principe qu'une Assemblée Générale élective ne peut être organisée que par l'équipe sortante ou, à défaut, un administrateur provisoire. En revanche, elle ne peut pas l'être, sauf peut-être circonstances tout à fait exceptionnelles, par des candidats non encore investis d'un mandat. Il existe donc une présomption d'exactitude du procès-verbal rédigé ou, à tout le moins, transmis par l'équipe sortante y compris si celle-ci a perdu les élections. C'est la raison pour laquelle les droits G_PRES sont depuis quelques mois attribués sur demande du Président sortant et sous réserve de la transmission du procès-verbal de l'Assemblée Générale correspondant à l'élection du nouveau Président. Il s'agit de considérer et de veiller au fonctionnement démocratique des associations affiliées en ce qu'il appartient au Président sortant d'assurer une prise de fonction paisible à son successeur.

Je tiens toutefois à vous rassurer, puisque cette procédure n'est pas infaillible et peut se voir impacter par des aléas tel que l'absence d'autorisation du Président sortant. La FFR restera donc attentive aux documents matérialisant cette transition électorale. Ainsi, un courriel du Président sortant ou la contresignature du procès-verbal de l'Assemblée Générale par un huissier peut s'avérer suffisant. La FFR pourrait également éventuellement accepter, si toutefois la situation le nécessitait, qu'un tiers de confiance en la personne d'un administrateur d'un organe déconcentré de la FFR puisse assister aux élections et se porter garant de leur bon déroulement et du respect de l'ensemble des règles applicables.

J’insiste sur le fait que cette position vise à ne pas conférer à des dirigeants illégitimes des droits qu’ils ne sont pas censés avoir, et notamment celui d’accéder à des centaines de données à caractère personnel, mais également celui de voter dans le cadre des Assemblées Générales de la FFR ou de vos Ligues régionales.

La Direction des Affaires Juridiques et de la Conformité (dajc@ffr.fr) reste à votre disposition pour échanger et apprécier les situations exceptionnelles auxquelles vos associations seraient confrontées.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, je vous prie d’agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, Cher tous, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

Certificat médical

Obligations médicales des licenciés évoluant en Ecole de Rugby (RAPPEL)

Mesdames, Messieurs les Présidents, Chers tous,

Vous avez été destinataires, jeudi dernier, d'une communication concernant les évolutions des obligations médicales lors de la prise d'une licence dans les classes d'âge « Ecoles de rugby ».

Par ce courrier, je souhaite vous délivrer plus d'informations sur ce sujet.

En effet, en application du décret n°2023-853 du 31 août 2023, le rugby à XV et le rugby à 7 ne sont désormais plus au nombre des disciplines sportives à contraintes particulières.

De ce fait, le sujet a retenu toute notre attention et a été porté à la connaissance du Bureau Fédéral lors de sa réunion du 6 septembre 2023, afin que celui-ci puisse examiner les suites possibles à donner pour le compte de la saison en cours.

Comme vous pouvez vous en douter, cette information a retenu toute notre attention et le Bureau Fédéral de la FFR, lors de sa réunion du 13 septembre 2023, a examiné les conséquences d'une telle décision. En effet, alors que la campagne de délivrance des licences est ouverte (depuis le 19 juin 2023), une telle décision était susceptible d'impacter considérablement une saison déjà lancée depuis plusieurs semaines. Par conséquent, le Bureau Fédéral a décidé d'ajuster les obligations médicales s'agissant uniquement, pour le moment, des joueurs mineurs évoluant dans les catégories « Ecole de Rugby ».

Plus concrètement, il n'est désormais plus nécessaire, pour les joueurs et joueuses évoluant dans ces catégories, de présenter un certificat médical, que ce soit lors de la demande d'une première licence ou d'un renouvellement.

Soyez assuré que cette évolution facilitera grandement votre travail au quotidien puisque désormais, l'obtention ou le renouvellement de la licence pour cette catégorie de licenciés sera désormais subordonnée à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du mineur, lequel devra être réalisé conjointement par le joueur ou la joueuse et les personnes exerçant l'autorité parentale.

Ce questionnaire, disponible sur le logiciel Oval-e, et dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et de la ministre chargée des sports, remplacera donc le certificat médical dès ce jour.

D'un point de vue pratique, il ne sera pas nécessaire de joindre ce formulaire à la demande de licence puisqu'il suffira que le demandeur et son représentant légal attestent, par le biais d'une simple case à cocher figurant sur le formulaire, que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

Si ce n'est pas le cas, ils seront tenus de produire un nouveau certificat classique attestant de l'absence de contre-indication du rugby éducatif pour obtenir ou renouveler sa licence, lequel devra être daté de moins de 6 mois au jour de la demande.

Soyez rassurés sur l'impact d'une telle évolution sur les demandes de licences déjà initialisées. En effet, les formulaires comportant des demandes n'ayant pas encore été complétées seront automatiquement mises à jour. Cela implique que les licenciés pourront compléter leurs dossiers en bénéficiant de cette évolution. De la même manière, les formulaires comportant déjà un certificat médical pourront également être contrôlés selon la procédure habituelle.

J'ai l'assurance que dans notre volonté commune de rendre les formalités administratives plus agréables et plus accessibles, cette avancée majeure produira des effets bénéfiques sur le travail considérable que vous fournissez chaque saison.

Afin que cette transition se passe sereinement, vous trouverez, ci-dessous, d'une part, une annexe vous présentant les évolutions techniques et, d'autre part, la notice de délivrance des licences modifiée.

Annexe : évolutions techniques

Notice de délivrance des licences

J'espère que ces précisions vous aideront à appréhender au mieux la fin de cette campagne de délivrance des licences et vous rappelle, qu'au besoin, les services de votre Ligue régionale restent à votre écoute pour toute question.

Je tiens une nouvelle fois à vous souligner que ces évolutions concernent uniquement les joueurs évoluant dans les classes d'âge « Ecole de Rugby » et que les règles restent inchangées, pour le moment, pour les autres catégories.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, chers tous, mes plus sincères vœux de réussite pour toutes vos équipes et vous prie d'agréer, l'expression des considérations distinguées.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

Financier

Facturation des licences 22/23 : la dernière facturation sera effectuée courant octobre (RAPPEL)

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Nous vous contactons au sujet de la facturation des licences, afin de vous délivrer une information importante. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que, conformément aux dispositions prévues à l'article 623 des règlements généraux de la FFR : « *les associations affiliées à la F.F.R. sont redevables vis-à-vis de cette dernière, du paiement de la somme correspondant à l'assurance de leurs licenciés (article 222 des présents Règlements)* ».

Vous savez également que la FFR réalise plusieurs facturations par saison sportive, afin notamment de prendre en compte les réalités mais également les disparités économiques des clubs sur l'ensemble du territoire national. La vocation sociale de cette mesure consiste à ne pas prélever une somme unique par exercice comptable, mais d'échelonner les sommes dues, afin que chaque association puisse se rendre compte, au fil de la saison, de l'évolution de sa dette à la FFR. Elle peut, ainsi, échelonner ses paiements.

Or, des perturbations liées à la cyberattaque dont a été victime la FFR au mois de juin dernier, ont empêché de réaliser à la date initialement prévue la facturation des licences des joueurs étrangers et des néo-titulaires d'une licence à dater du 1er avril 2023 (à l'exception des licenciés des écoles de rugby, lesquels bénéficient de la gratuité décidée par le Comité Directeur de la FFR). Ce retard nous amène aujourd'hui à vous informer que la dernière facturation, au titre de la saison sportive 2022/2023, sera effectuée dans le courant du mois d'octobre. Vous pourrez consulter le montant sur votre compte club.

Nous savons les quelques désagréments que pourront engendrer cette information dans l'exercice comptable de votre association, mais nous vous invitons, dans la mesure du possible, à passer ce montant en comptabilité au 30 juin 2023, puisque les licences concernées relevaient de la saison sportive 2022/2023.

Nous savons également pouvoir compter sur votre compréhension et sur votre sens du collectif pour tenir compte de cette information à la hauteur de la responsabilité qui lui est attachée.

La Direction des Affaires Juridiques et de la Conformité

Prévention

Lutter contre les discriminations (RAPPEL)

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Je m'adresse à vous aujourd'hui afin de vous exprimer, à nouveau, l'engagement de la Fédération française de rugby envers les principes véhiculés par **la Charte d'Ethique et de déontologie du rugby français.** Le rugby est un sport de valeurs et c'est avec cette conviction que je m'adresse à vous aujourd'hui.

En effet, après seulement quelques journées de championnats, j'ai été informé que **plusieurs rencontres auraient été émaillées de propos racistes prononcés à l'encontre de plusieurs acteurs du rugby.** Ces propos sont intolérables et n'ont pas leur place dans le rugby.

Le sport dans son ensemble, et le rugby plus particulièrement, est un outil puissant qui permet de rassembler les individus, de promouvoir l'inclusion sociale et de transcender les barrières culturelles. Cependant, cela ne peut pas se faire sans vous. Il est essentiel que nous reconnaissions et affrontions tous ensemble les défis qui persistent encore, notamment en ce qui concerne le racisme et la discrimination.

En votre qualité de Président(e) d'association, il est de votre devoir d'accompagner vos adhérents et vos supporters, afin qu'ils adoptent un comportement en lien avec les valeurs de la fédération et que leurs actes n'entachent pas l'image de la FFR ou de l'un de ses membres. J'ai évidemment conscience qu'il n'est pas toujours aisé de maitriser le comportement des joueurs et des spectateurs à l'occasion des rencontres, mais le rugby ne doit pas être le théâtre de tels incidents.

Votre engagement et celui de vos bénévoles est déterminant, afin de préserver nos disciplines. A ce titre, je ne peux que vous encourager à **mettre en œuvre des dispositifs de prévention**, tel qu'un rappel, par le moyen que vous jugerez le plus pertinent, du comportement qu'il convient d'adopter au sein d'une enceinte sportive. Il est également primordial de **favoriser l'éducation continue sur les questions de diversité et d'inclusion** au sein de chaque association, au besoin, en coopération avec des organisations spécialisées. Vous pouvez également lutter contre ces attitudes en prenant des mesures disciplinaires en interne, afin que chaque adhérent ait conscience que la lutte contre ces comportements est actionnée à tous les niveaux.

Par ailleurs, je vous informe que **les officiels de matchs ont été sensibilisés, afin de lutter contre de tels comportements.** Ainsi, **tout arbitre témoin de faits discriminatoires ou incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence, doit interrompre immédiatement la rencontre et exiger du Président de l'association organisatrice du match de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre un terme à ces incidents. A défaut, l'arbitre peut décider d'arrêter définitivement la rencontre et le sort de cette dernière dépendra de la responsabilité de chaque club dans ces incidents.**

Enfin**, en ma qualité de Secrétaire Général, j'ai la possibilité de saisir le Conseil de discipline du rugby français, lorsque je suis informé de faits susceptibles de constituer une ou plusieurs infractions aux règlements généraux de la FFR**. Je me réserve donc évidemment le droit de saisir ledit Conseil, si je viens à être informé de tels incidents. Par ailleurs, je tiens à vous rappeler qu'au-delà des sanctions prévues par les règlements généraux de la FFR**, la loi condamne également de tels propos.**

Je porte un grand respect pour les missions que vous réalisez au quotidien, en votre qualité de Président(e) d'association, et je ne peux que vous remercier pour votre engagement. Toutefois, en tant que Secrétaire Général de la Fédération française de rugby, vous comprendrez qu'il est de mon devoir de **lutter contre toute forme de violence et de protéger l'ensemble de nos licenciés**.

La FFR croit fermement que **chaque personne, quelle que soit son origine ethnique, son statut socioéconomique, son niveau de jeu, son sexe, son âge, sa religion ou encore son orientation sexuelle, doit être traitée avec respect et équitée**. Ensemble, nous pouvons faire une différence significative dans la lutte contre le racisme et la discrimination dans le sport. Nous sommes convaincus **qu'en promouvant la diversité et en condamnant les actes et paroles à caractère raciste ou discriminatoire,** notre communauté rugby continuera à prospérer et à inspirer les générations futures.

Je compte sur l'engagement de chacun d'entre vous et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

La famille Dorguin est en deuil

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès soudain, vendredi 6 octobre du fils de Catherine Dorguin, membre de l'Equipe Administrative de la Ligue, du Comité Départemental de l'Essonne et du RC Massy Essonne.

Ses obsèques auront lieu **le jeudi 19 octobre au crématorium d'Avrainville** :

- recueillement à 13 heures
- cérémonie à 14 heures
- Pas de fleurs

La famille a été très touchée par tous les messages de soutien qu'elle a reçu ces derniers jours et tient à remercier toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.

Le Rueil AC Rugby organise une collecte caritative en faveur de la Maison du Rugby au Sénégal

Une opération caritative est organisée par le club de rugby de Rueil-Malmaison en faveur de la Maison du Rugby au Sénégal. Il s'agit de récolter des équipements de rugby pour les jeunes en difficulté et en voie d'insertion par le rugby.

Vous trouverez toutes les informations ci-dessous :

Accéder aux informations

Une séance spéciale du film « La Soule » aura lieu le 17 octobre à 20h30 au cinéma L'Epée de Bois

La séance se déroulera **en présence de Richard BOHRINGER et de Christophe MALAVOY qui participeront à un débat à la suite de la projection.**

Les licenciés franciliens peuvent bénéficier d'un tarif avantageux pour cette séance, **à 6,90€.**

Accéder à l'affiche

Participez à l'aventure des JOP Paris 2024 en exerçant l'un des métiers de la sécurité privée (RAPPEL)

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, 25000 postes dans le secteur de la sécurité privée sont à pourvoir.

En tant que demandeur d'emploi, salarié, étudiant ou licencié et bénévoles dans un club, vous pouvez devenir agent de surveillance des grands évènements.

Accéder à toutes les informations

Un match de rugby à Paris pour commémorer le 11 novembre et soutenir les blessés des armées (RAPPEL)

Chaque année depuis 2013, **le challenge Foch – Ronarc'h voit s'affronter l'équipe du rugby club de l'armée de Terre (RCAT) et celle du rugby club de la Marine Nationale**.

Organisée au profit des blessés des armées, **cette rencontre se déroulera cette année le 11 novembre à Paris, dans le mythique stade Jean Bouin** où joue habituellement le Stade français. Elle sera également l'occasion de commémorer l'armistice de 1918

Les bénéfices de cet événement seront entièrement reversés à Terre Fraternité.

Tournois amicaux / Stages

Hors Île-de-France (RAPPEL)

Ci-dessous, vous pouvez télécharger la mise à jour du tableau des tournois/ stages organisés en province.

Aucun tournoi/stage à ce jour

Attention :

- Il est impératif de faire « **une demande de sortie de territoire** » à la Ligue si vous participez à l'un de ces tournois.
- Pensez à **vérifier que le tournoi a bien été autorisé par la Ligue hôte** afin que vous soyez couverts par vos licences.

En Île-de-France (MISE A JOUR)

Ci-dessous, vous pouvez télécharger les tableaux des tournois amicaux autorisés par la LIFR.

Tournoi EDR

Tournoi Rugby à 5

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

Dans le cadre du rugby à 5, la déclaration permet la prise en charge de l'assurance pour les participants non licenciés à la FFR.

Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Matchs-Tournois / Tournois amicaux »

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

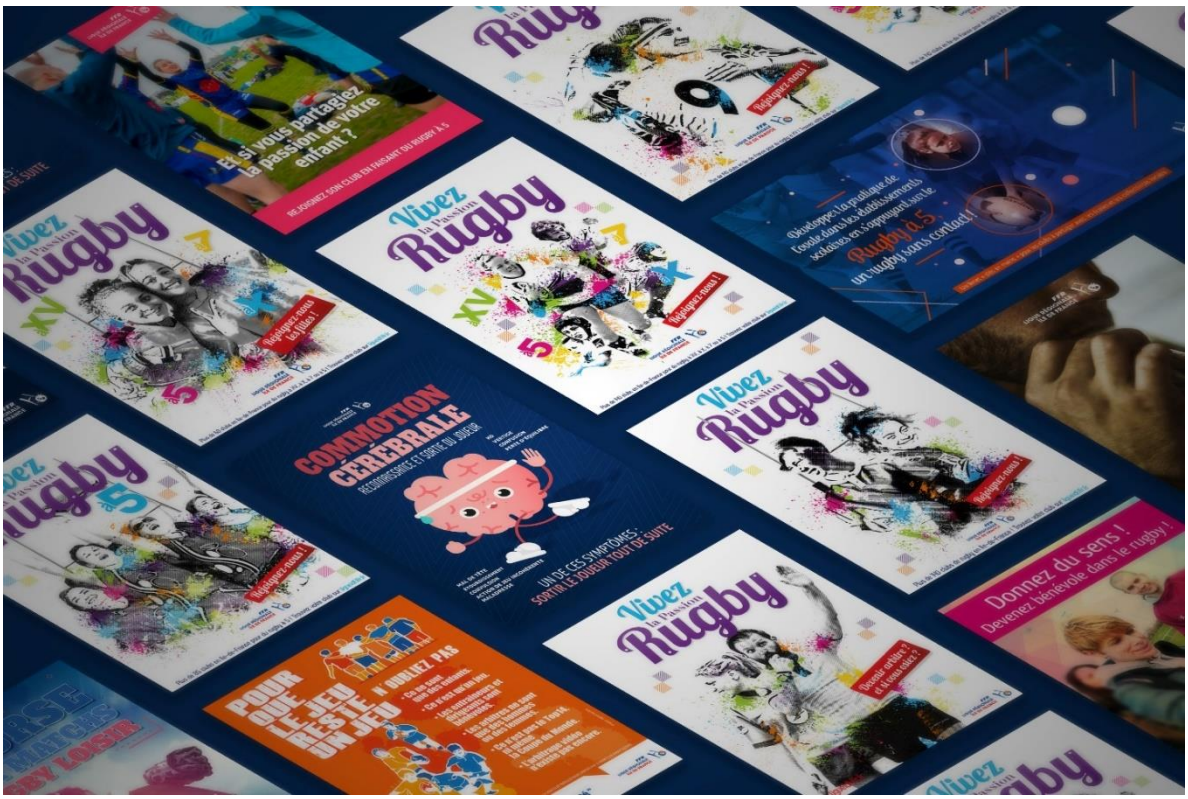
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Les 26 chantiers de la Ligue

21 chantiers autour du triptyque SPORTIF – EDUCATIF – CITOYEN :

SPORTIF

1. Organiser des championnats lisibles et qui permettent une activité jusqu'en mai
2. Favoriser un rugby de mouvement
3. Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements
4. Assouplir l'accès aux formations fédérales avec baisse des prix et accès en distanciel
5. Booster le Rugby à 7
6. Continuer la relance du Rugby Loisir à XV
7. Maintenir la croissance du Rugby à 5
8. Contribuer à améliorer les infrastructures de rugby franciliennes
9. Valoriser et faire monter en puissance l'arbitrage francilien
10. Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales

EDUCATIF

11. Favoriser le rugby dans le monde scolaire, en lien avec les comités départementaux
12. Soutenir le rugby dans le secondaire et l'universitaire
13. Multiplier les outils pour les écoles de rugby en lien avec les comités départementaux
14. Valoriser les éducateurs
15. Valoriser les réussites scolaires autant que sportives

CITOYEN

16. Développer le rugby dans les quartiers prioritaires de la ville et zones de revitalisation rurale
17. Développer les sections de Rugby Adapté
18. Favoriser la création de sections de Rugby Santé et Rugby Bien-être
19. Multiplier les actions éco-citoyennes et créer le kit de l'éco-rugbyman
20. Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants
21. Continuer à lutter contre les discriminations, incivilités et violences

… et 5 chantiers en soutien des clubs

1. Aider les clubs à se structurer et à grandir
2. Valoriser les actions des clubs et diffuser leurs bonnes pratiques
3. Conserver une communication simple et réactive de la LIFR avec tous les clubs
4. Avoir un management ouvert et garantir l'indépendance des organes disciplinaires
5. Capitaliser sur France 2023 et Paris 2024

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



PARTENAIRES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires de la LIFR
au soutien du rugby francilien

























FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 22 59 57 13	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 22 59 57 13	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 22 59 57 13	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	01 43 42 49 93 06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	07 85 64 17 63	formation@idfrugby.fr
France 2023 - Paris 2024	01 43 42 49 93 06 34 48 21 01	contact2023-2024@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	01 43 42 51 51 07 87 72 14 17	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	01 43 42 51 51 06 09 45 35 90	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr
Scolaire	01 43 42 51 51 07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !